

ACTIONS COLLECTIVES

A- FORMATION

<p>1- Audit qualité interne</p>	<p>➤ Reconduire en l'état la formation 2010 : 3 jours (J1 théorie, J2 préparation exercice, J3 exercice et J4 retour d'expérience). Les thématiques d'exercice varieront suivant les sessions</p>
<p>2- Perfectionnement audit qualité interne</p>	<p>➤ Proposer une formation de perfectionnement à l'audit qualité interne (3 jours)</p>
<p>3- Evaluation des pratiques professionnelles</p>	<p>➤ L'ensemble des 7 modules est reconduit : (1 session pour chaque module) + en fonction de la demande</p> <ul style="list-style-type: none"> - Introduction à l'EPP (0,5 j) Contexte et attendus réglementaires, différents modes d'entrée et modes de validation, liste des outils disponibles, information sur les organismes agréés et la délivrance du certificat. - Formation de formateur audit clinique ciblé (1,5 j) Développement de la méthode d'audit clinique ciblé et mise à disposition des supports. - Mise en œuvre d'une revue de mortalité morbidité (RMM) (0,5 j) Développement de la méthode RMM et mise à disposition des supports - Mise en œuvre de l'analyse et de l'exploitation des événements graves liés au soin (0,5 j) Méthode d'analyse des causes, réalisation du plan d'action d'amélioration, exploitation institutionnelle. - Mise en œuvre d'un chemin clinique (0,5 j) Définition du chemin clinique, méthode de décision pour sa mise en place. - Indicateurs de pertinence (0,5 j) Revue de pertinence, construction d'indicateurs de pertinences des prescriptions. - Outil d'analyse de pratiques en réunions pluridisciplinaires (0,5j) Groupe d'analyse de pratiques entre pairs, staff EPP des équipes hospitalières <p>Les modules sont mis à jour en temps réel avec l'évolution de la réglementation</p>
<p>4-Certification V2010</p>	<p>➤ Proposer, aux établissements qui le souhaitent un accompagnement personnalisé à la mise en œuvre de la certification V2010</p> <p>➤ Proposer la participation des adhérents au portage de thématiques HAS (Bienveillance, Qualité de vie au travail, Indicateurs)</p>

<p>5- Gestion des risques</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Proposer, aux établissements qui le souhaitent un accompagnement personnalisé à la définition de la politique de gestion des risques et à la mise en œuvre du plan d'action de la certification V2010 ➤ Proposer une formation à la gestion des risques à destination des médecins hygiénistes de la région ➤ Proposer une demi-journée de formation à la cartographie des risques et à l'utilisation du logiciel CARIHOS ➤ Proposer une formation à la gestion des risques au bloc opératoire* ➤ Proposer des modules de formation par la simulation (médicaments, attitude sécuritaire...)* ➤ Proposer une formation/information des présidents de CME à leurs nouvelles missions en Gestion des risques (loi HPST)* ➤ Proposer un accompagnement du guide HAS gestion des risques lors de sa sortie *
<p>6- DU Gestion de risques</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rentrée 2010 - DU gestion des risques dans la prise en charge du patient en établissement de santé ➤ Modules accessibles aux établissements
<p>7-A la demande</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le réseau est susceptible de développer toute formation répondant aux attentes des adhérents sur les thèmes de la qualité des risques et de l'évaluation. ➤ L'offre sera faite en fonction des besoins exprimés des adhérents auprès de l'équipe opérationnelle
<p>B- ACTION QUALITE COMMUNE</p>	
<p>1- Charte hospitalité</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Finalisation du projet
<p>2- Indicateurs de filière</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Proposer des indicateurs de prise en charge ou de filière (Accident Vasculaire Cérébrale, Infarctus du myocarde, prescription médicamenteuse chez le sujet âgé) Une thématique sera proposée en 2011*
<p>4-Contribution aux travaux de l'ARS</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Finalisation du projet Analyse des risques en URC (Unité de reconstitution des chimiothérapies)

C- EVALUATION

1- Finaliser l'évaluation sur la sortie du patient basée sur la relation client-fournisseur inter établissements

2- Mettre en place un outil de cartographie des risques d'établissement

*3- Développer une base de données départementale décrivant les projets EPP menés par les établissements adhérents**

D- COMMUNICATION

1. Poursuivre le développement du site Internet du réseau et notamment l'accès à la documentation

2. Organiser un colloque départemental

3. Séminaire de Mr le Pr Amalberti

4. Publications sur les outils élaborés par le réseau

ACTIONS INDIVIDUELLES

E- REPONSES AUX DEMANDES INDIVIDUELLES DES ETABLISSEMENTS ADHERENTS

- Répondre à chaque demande individuelle d'établissement.
- Si la réponse proposée peut être généralisable à d'autres établissements, mettre à leur disposition.